

COMMUNE DE GRUSSENHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRUSSENHEIM DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 12 NOVEMBRE 2015

Sous la présidence de M. KLIPFEL Martin, Maire

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20 heures.

Membres présents :

Mmes DECK Nathalie, GRUNENBERGER Laetitia (est arrivée au point "Travaux de voirie 2016 - rue de la Blind"), JEHL Nathalie, SIMLER Agnès (a reçu procuration de Mme GRUNENBERGER Laetitia jusqu'à l'arrivée de cette dernière) et WEIXLER Colette (a reçu procuration de HABERKORN Christophe)

MM GROLLEMUND René, JAEGLER Patrice, OBERT Jean-Paul, SCHÖNSTEIN Laurent, SIMLER Etienne (a reçu procuration de CHASTE Bruno), SUTTER Thomas

Membre absent excusé et non représenté : ./.

Membres absents non excusés : ./.

Membre ayant donné procuration : Mme GRUNENBERGER Laetitia (a donné procuration à Mme SIMLER Agnès jusqu'à son arrivée), MM CHASTE Bruno (a donné procuration à SIMLER Etienne), HABERKORN Christophe (a donné procuration à WEIXLER Colette)

Secrétaire de séance : Mme JEHL Nathalie

Ordre du jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la dernière séance
3. Compte-rendu de réunions
4. Urbanisme (déclaration préalable)
5. Travaux de voirie 2016 (rue de la Blind)
6. Location des terrains communaux (période du 11/11/2015 au 10/11/2024)
7. Groupement de commande de papiers par la Com. Com. du Ried de Marckolsheim
8. Indemnité de conseil du Trésorier
9. Elections régionales : bureau de vote
10. Fêtes de fin d'année
11. Cérémonies commémoratives de la Libération
12. Divers

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Madame JEHL Nathalie est désignée en qualité de secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE SEANCE

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé par l'ensemble des membres présents.

3. COMPTE-RENDU DE REUNION

Mr le Maire donne les informations suivantes :

- 15 octobre : conseil d'école
- 15 octobre : rencontre avec Mr Scherrer, délégué de la Poste pour la commande d'un prêt à poster
- 21 octobre: rencontre avec Mr le Maire de Marckolsheim
- 22 octobre: réunion le avec les membres du groupe les Copains d'Accords, un chœur de gospels qui donnera un concert lors du marché de Noël
- 23 octobre: rencontre avec Mme Born concernant le projet du parc éolien
- 23 octobre: réunion avec le Maire et les adjoints d'Elsenheim relative au projet de RPI
- 26 octobre: réunion avec Mr Lavina pour le projet de voirie 2016
- 28 octobre: réunion avec le maire, les adjoints et Mr Dietsch Télésphore
- 3 novembre: rendez-vous avec Mme Arbogast de Vialis concernant l'éclairage public
- 4 novembre: réunion du bureau de la CdC du Pays du Ried Brun
- 5 novembre : réunion du comité communal des terrains communaux
- 6 novembre: réunion du conseil de fabrique de l'église
- 7 novembre : remise des galons aux Jeunes Sapeurs-Pompiers à Riedwihr
- 9 novembre : montage des illuminations de Noël
- 9 novembre : visite à Mme Sutter Marguerite à l'occasion de son 90^{ème} anniversaire
- 9 novembre : conseil de communauté de la CdC du Ried de Marckolsheim
- 9 novembre : démonstration cours de danses au Foyer
- 10 novembre : réunion du comité de gestion
- 11 novembre : cérémonie du 11 novembre

Mme Weixler Colette et Mr Grollemund René ont participé à la journée "élus" organisée par le SMICTOM le 24 octobre 2015.

Mme Weixler Colette fait un compte-rendu de la réunion du SIMAPAK du 4 novembre 2015.

4. URBANISME

DECLARATION PREALABLE

Aucune objection n'est émise à la déclaration préalable déposée par Mr Forni Pascal pour la construction d'un garage, la mise en place d'un crépi et l'isolation extérieure de la maison d'habitation.

Mr Obert Jean-Paul sollicite des informations complémentaires par rapport au permis de construire de Mr Sutter Sylvain.

5. TRAVAUX DE VOIRIE 2016 (RUE DE LA BLIND)

Monsieur le Maire présente le dossier de demande de subvention transmis par Mr Lavina pour les travaux d'aménagement de la rue de la Blind. Ces travaux sont chiffrés à 129 500 € H.T. (travaux - relevés topographiques et maîtrise d'œuvre). Le dossier a été déposé dans le cadre du dispositif d'aide aux communes, Les Projets d'Intérêt Local (PIL). Une décision quant à la réalisation de ces travaux sera prise lors du vote du budget primitif 2016.

6. LOCATION DES TERRAINS COMMUNAUX (PERIODE DU 11/11/2015 AU 10/11/2024)

Mr le Maire rend compte de la réunion du comité communal des terrains communaux. L'ensemble des agricultures a été destinataire de la liste des terrains vacants et un affichage de cette liste a été effectué dans le tableau d'affichage de la commune.

Les membres du comité communal ont examiné les candidatures réceptionnées et proposent d'attribuer les terrains comme suit et ce en fonction des critères définis par délibération du conseil municipal du 13 octobre 2015 (priorité aux exploitants agricoles, surfaces déjà exploitées et riverain ou non de la parcelle) :

Section	N° parcelle	Lieu-dit	Surface	Candidats retenus
30	25	Gaensweid	64.16	Haumesser Joël
30	26	Gaensweid	60	Haumesser Joël
30	41	Kuehlager	19.76	Seiler Frédéric
30	42	Kuehlager	10	Seiler Frédéric
31	25/10	Aeckerle	65	Haumesser Joël
31	25/2	Aeckerlé	50	Sutter Sylvain
31	86	Judenweid	4.37	Blatz Brigitte
32	20	<i>Niederweid</i>	<i>20.2</i>	<i>Schwein Danielle (Marckolsheim - riverain)</i>
36	52/1	Rebberg	210	Seiler Frédéric
38	132	Woogohmen	320	Schwein Laurent

En italique : parcelle appartenant à l'association foncière

Le conseil municipal, par 12 voix pour et 2 abstentions :

- décide d'allouer les terrains vacants comme indiqué dans le tableau ci-dessus,
- autorise Mr le Maire à l'effet de signer les contrats de bail à ferme relatifs à l'ensemble des terrains communaux (reconduction et nouveaux contrats) ainsi que tous les documents s'y rattachant pour la période du 11 novembre 2015 au 10 novembre 2024.

7. GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE PAPIER DE REPROGRAPHIE ET LA MISE EN PLACE, EN OPTION, D'UN SYSTEME DE GESTION DES COMMANDES

Le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur le projet de convention portant sur la constitution d'un groupement de commandes pour l'achat de papier de reprographie et la mise en place, en option, d'un système de gestion des commandes

entre la Communauté de Communes, ses communes membres et la commune de GRUSSENHEIM.

Le Maire souligne que la Communauté de Communes assurera le rôle de coordonnateur de ce groupement. Elle sera chargée d'engager la consultation selon les dispositions réglementaires en matière de commande publique et de procéder à la notification des marchés. Le montant des commandes sera, par la suite, pris en charge directement par chaque membre sur son propre budget.

Cette mutualisation à l'échelle intercommunale vise à réaliser des économies d'échelle conséquentes pour chaque membre du groupement.

Elle répond à une demande émanant des secrétariats des différentes mairies concernées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **approuve**, à l'unanimité, la constitution d'un groupement de commandes pour l'achat de papier de reprographie et la mise en place, en option, d'un système de gestion des commandes entre la Communauté de Communes, ses communes membres et la commune de GRUSSENHEIM ;
- **prend acte** que ce groupement sera coordonné par la Communauté de Communes ;
- **autorise** le Maire à signer le projet de convention constitutive de ce groupement et fixant ses modalités de fonctionnement, joint à la présente délibération.

8. INDEMNITES DE CONSEIL DU TRESORIER

Vu le changement de comptable à compter du 1^{er} mars 2015 (remplacement Monsieur Thomas Hueber par Mr Thierry Jehan),

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an pour les prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983
- que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à Mr Thierry Jehan à compter du 1^{er} mars 2015.

9. ELECTIONS REGIONALES : BUREAU DE VOTE

Dans le cadre des élections régionales des 6 et 13 décembre prochains, les permanences du bureau de vote ont été constituées comme suit :

DIMANCHE 6 DECEMBRE 2015	
8 h - 10 h	Chaste Bruno ; Deck Nathalie ; Simler Etienne
10 h - 12 h	Grunenberger Laetitia ; Jehl Nathalie ; Obert Jean-Paul
12 h - 14 h	Klipfel Martin ; Schönstein Laurent ; Simler Agnès
14 h - 16 h	Grunenberger Claire ; Sutter Thomas
16 h - 18 h	Grollemund René ; Jaegler Patrice ; Weixler Colette

DIMANCHE 13 DECEMBRE 2015	
8 h - 10 h	Chaste Bruno ; Klipfel Martin ; Obert Jean-Paul
10 h - 12 h	Jaegler Patrice ; Schönstein Laurent ; Sutter Thomas
12 h - 14 h	Grunenberger Laetitia ; Jehl Nathalie
14 h - 16 h	Deck Nathalie ; Simler Antonin ; Simler Etienne
16 h - 18 h	Schönstein Laurent ; Weixler Colette

10. FETES DE FIN D'ANNEE

- **Réception de Nouvel An** : elle se déroulera le samedi 2 janvier 2016 à 17 heures au Foyer.
- **Repas des aînés** : il aura lieu le dimanche 10 janvier 2016 à 12 heures au Foyer. Les personnes malades ne pouvant se rendre au repas recevront un cadeau.
- **Réception pour le personnel enseignant et communal** : La date du vendredi 18 décembre 2015 à 17 heures sera proposée aux enseignantes.
- **Fête de Noël de l'école** : Les enfants de l'école organise une fête de Noël le vendredi 18 décembre 2015 au Foyer. Un cadeau de la commune leur sera remis.

11. CEREMONIES COMMEMORATIVES DE LA LIBERATION

Les cérémonies commémoratives de la Libération se dérouleront le dimanche 31 janvier 2016.

Comme les années passées, un repas commun entre les anciens combattants, conseillers municipaux et villageois est organisé.

12. DIVERS

- **Stationnement** : Mr le Maire a été interpellé par un riverain de la route de Colmar par rapport au stationnement des camions et bus sur les parkings et aux nuisances qu'ils provoquent.
- **Chemin du Mauchen** : Mr le Maire propose de placer un bac à fleurs dans le chemin du Mauchen au niveau du décrochement de la rue. Le conseil municipal émet un avis favorable à cette proposition.
Mr Laurent Schönstein propose qu'une action soit entreprise vis-à-vis du propriétaire qui a refusé la cession gratuite d'une bande de son terrain. Le conseil municipal a, à la majorité, répondu favorablement à cette proposition et charge Mr le Maire de se renseigner sur les démarches à effectuer pour une procédure d'expropriation.
- **Demande de mise en place d'un lampadaire** : Mr Jehl Guy a sollicité la mise en place d'un lampadaire chemin du Moulin eu égard au manque de luminosité aux abords de son terrain. Il est précisé que l'accès au garage de Mr Jehl s'effectue par l'impasse du Moulin qui dispose d'un éclairage public. Néanmoins, le maire et les adjoints iront sur place pour constater s'il est nécessaire de mettre en place un lampadaire chemin du Moulin.
- **Panneaux signalétiques** : Mme Weixler Colette rappelle qu'il serait utile de mettre en place des panneaux signalétiques dans le village notamment pour le Foyer et le terrain de football. Mr Grollemund René se charge d'obtenir des devis pour la prochaine réunion.
- **Matériel technique** : Mr Sutter Thomas présente un éventuel équipement pour le service technique de la commune.

- **Salon du livre** : Mr Sutter Thomas indique qu'un article est paru dans l'Alsace sur le livre "La bataille de Grussenheim".
- **Rehausse du grillage au terrain de football** : Mr Laurent Schönstein sollicite des informations par rapport aux travaux de rehausse du grillage au terrain de football. Mr Simler Etienne indique que les travaux de mise en place du grillage sont prévus les deux premières semaines de janvier et qu'il y a lieu de procéder à la dépose du grillage en place auparavant. La date du 19 décembre à 9 heures est retenue pour l'enlèvement du grillage. Une relance sera adressée aux des propriétaires riverains qui n'ont pas encore taillé les haies.
- **Prochaine réunion** : la prochaine réunion du conseil municipal est fixé au mercredi 16 décembre 2015 à 20 heures.

La séance est levée à 23 heures 35.

Le Maire, Martin KLIPFEL

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.